République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université El-Wancharissi - Tissemsilt

Faculté : Lettres et Langues Etrangères
Département : Langue Française
Année Universitaire : 2026/2027
Promotion : L2
Semestre : 3
Module : Civilisation de la langue d'étude
Cours 05

La construction des empires coloniaux français (XVIe-XXe siècle)

La Construction et le Déclin de l'Empire Colonial Français (XVIe-XXe siècle)

L'expansion coloniale française, phénomène structurant de son histoire, s'est déployée sur plusieurs siècles. Elle connaît son apogée sous la Troisième République, qui légitime cette entreprise par une idéologie de la « mission civilisatrice », un discours qui masque mal les violences de la conquête et de l'exploitation, suscitant d'importantes résistances locales et des débats en métropole.

1. Le Premier Empire Colonial : Essor et Déclin (XVIIe-XVIIIe siècle)

L'impulsion décisive vient de l'État royal avec Louis XIV et Colbert, qui font de la colonisation un pilier de la puissance nationale selon les principes mercantilistes. Cet empire, centré sur les « Isles à sucre » (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe), la Nouvelle-France et des comptoirs en Inde et en Afrique, atteint son zénith vers 1750.

Cependant, sa faiblesse démographique, la priorité donnée aux intérêts commerciaux immédiats et la rivalité avec la Grande-Bretagne entraînent son effondrement. Le traité de Paris (1763), à l'issue de la guerre des Sept Ans, en marque le terme, la France ne conservant que des possessions antillaises, guyanaises et ses comptoirs indiens.

2. Le Renouveau Impérial et la Conquête Républicaine (1830-1914)

Après la parenthèse révolutionnaire et napoléonienne, marquée par la perte de la Louisiane et le rétablissement de l'esclavage, la France entame une nouvelle phase d'expansion à partir de la prise d'Alger (1830). La conquête de l'Algérie, la mainmise sur des territoires en Afrique subsaharienne (Sénégal), en Océanie (Tahiti, Nouvelle-Calédonie) et en Asie (débuts en Indochine) jettent les bases d'un second empire.

C'est sous la 3ème République (après 1880) que la « course aux colonies » s'intensifie, motivée par des impératifs économiques (recherche de matières premières et de débouchés), un nationalisme de compensation après la défaite de 1870 et l'action du « parti colonial ». En l'espace de trente ans, la France constitue un vaste empire en Afrique, achevant la conquête de l'Indochine et s'emparant de Madagascar.

3. L'Apogée et la Dislocation (1919-1962)

L'empire atteint son extension maximale après la Première Guerre mondiale avec l'acquisition des mandats sur le Cameroun, le Togo, la Syrie et le Liban. L'Exposition coloniale de 1931 en célèbre la grandeur. Pourtant, les prémices de la dislocation apparaissent avec la crise économique de 1929 et les premières révoltes nationalistes.

La Seconde Guerre mondiale accélère ce processus en affaiblissant le prestige de la métropole. Malgré des tentatives de réformes (Union française en 1946, Communauté en 1958), les guerres d'indépendance s'enchaînent. La France doit reconnaître l'indépendance de l'Indochine (1954), de la Tunisie et du Maroc (1956), et surtout, après un conflit long et traumatisant, de l'Algérie (1962). La décolonisation est quasiment achevée en 1960 avec l'accession à l'indépendance de la plupart des territoires d'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, le legs de cet empire se limite aux départements et collectivités d'outre-mer, vestiges d'une aventure coloniale qui a profondément marqué la France et les sociétés dominées.